

Grève salaires À LDC Bourgogne

Ça va continuer!

La CGT a appelé les salariés à la grève... Pourquoi?

- <u>Parce qu'avant les négociations</u> les élus CGT ont rencontré les salariés et construit avec eux les revendications.
- <u>Et après les négociations</u>, les élus CGT ont demandé aux salariés si les propositions de la Direction suffisaient... Et comme ce n'était pas le cas, la CGT, en accord avec les salariés, organise la mobilisation du personnel pour obtenir satisfaction des revendications!

La CGT n'est pas responsable si les autres syndicats collaborent avec la direction et acceptent systématiquement "tout" sans demander l'avis des salariés, voir en trompant les salariés sur ce qui est gagné (à l'exemple des négociations sur les coefficients — Nombreux salariés ont cru obtenir et ne vont pas obtenir, ce qui n'est pas le cas de plusieurs signataires de l'accord qui ont bien eu leur coef...)

Lorsqu'il y a grève : les salariés ne travaillent pas ! => C'est le principe d'une grève !

- L'employeur n'a pas le droit de remplacer les grévistes => Respect du droit de grève qui inscrit dans la constitution française, dans le code du travail...
- L'employeur doit respecter en permanence et dans toutes situations les règles de "sécurité alimentaire" => Il n'y a pas d'exceptions ! => Il vous met assez la pression à chaque IFS...

Donc, si suite à un mouvement de grève les conditions d'hygiène alimentaire ne sont pas respectées, alors l'employeur doit prendre des dispositions pour se mettre en conformité avant de démarrer l'exploitation industrielle !!!

- ➤ Mais s'il oblige les salariés à travailler alors que les règles alimentaires ne sont pas respectées, c'est de sa seule et unique responsabilité! => Il est le seul responsable et il a un lien de subordination auxquelles les salariés ne peuvent se soustraire!
- Ce qui a été le cas suite à la grève des laveurs de nuit :
 - Nettoyage mal fait ! Désinfection non faite ! Ateliers non conformes à la production ! Et l'employeur a fait travailler "normalement" les salariés, comme si les règles alimentaires étaient respectées => Dans le seul but d'entraver un mouvement de grève des salariés pour obtenir leur du !
 - o **Est-il normal d'exploiter et de prendre le risque d'avoir un scandale sanitaire** derrière juste pour ne pas répondre à la demande salariale des salariés ?

Donc, la CGT, qui organise seule les salariés (puisque tous les autres syndicats sont dans l'union sacrée avec leur direction - qu'ils insultent régulièrement au passage...) a décidé de faire respecter le droit de grève et d'empêcher une direction inconsciente de faire prendre le moindre risque à la population qui consomme nos produits!

- **Pourquoi une lettre à l'Inspection du Travail** = Pour faire respecter le droit de grève !
- Pourquoi une lettre au Préfet ? Parce que c'est lui qui autorise l'entreprise à exploiter seulement si certaines conditions sont respectées (environnement, sécurité alimentaire...) => dans le but de protéger les populations d'un risque environnemental ou d'une intoxication alimentaire de masse!
- Pourquoi une lettre à la DDPP ? (Direction Départementale de la Protection des Populations) parce que le vétérinaire sur place a été interpelé par des élus CGT et il leur a répondu : "je n'ai pas de compte à vous rendre" et nous avons tous pu constater le lendemain matin que l'usine tournait dans un état de propreté déplorable !

La CGT milite et agit en toute transparence! Les tracts et courriers sont écrits (ce qui laisse des traces et permet d'avoir une positions syndicale claire et connue de tous! Que ce soit les grévistes, les non-grévistes, et la direction... Nous n'avons qu'un discours nous!)

Après ces explications, vous pouvez constater que vous ne faites pas ce que vous voulez quand vous êtes à l'entreprise! Vous "obéissez" à votre hiérarchie! *C'est ce qui s'appelle le lien de subordination*.

Donc, s'il existe des règles de protection des aliments => on les respecte!

Si on ne les respecte pas => il faut assumer!

Et ce n'est pas la CGT qui a le pouvoir de subordination dans l'entreprise : c'est encore bien la direction !

Donc, la direction ne veut pas négocier, les salariés font grève, mais en tout état de cause lorsque l'entreprise fonctionne et produit, ce sera dans le respect des règles alimentaires en vigueur!

D'ailleurs... si c'était la CGT la responsable de tout ça... Croyez-vous que la direction soit si inquiète pour un simple courrier ??? La Direction magouille et veut cacher ses magouilles : Et bien qu'elle assume !

La CGT ne les lâchera plus !

Quelques questions à se poser :

- ➤ Vous salariés de LDC Bourgogne: Aimeriez-vous acheter des produits alimentaires sachant qu'ils pourraient éventuellement vous intoxiquer? (Exemple des pizzas Buitoni... Ventes tombées à zéro du jour au lendemain Est-ce la faute de la CGT? des salariés qui ont obéi à l'encadrement? ou à la direction qui n'a pas mis les moyens pour produire comme il le fallait?)
- Vous êtes salariés et ceci vous ramène votre salaire : Mais si un scandale éclatait suite à une intoxication alimentaire, ne seriez-vous as mis au chômage partiel (dans le meilleur des cas) du jour au lendemain ?
 - O Qui nourrirait votre famille? Car lorsque vous êtes au chômage partiel vous restez salarié de LDC Bourgogne et ne pouvez pas travailler ailleurs!

C'est pour cela que la CGT agit et assume ses actes!

Nous agissons dans l'intérêt des salariés! De tous les salariés!

- Nous organisons les grévistes et faisons respecter le droit de grève
- > Nous protégeons l'emploi de tous les salariés du site en ne permettant pas à la direction de faire tourner l'usine sans respecter les règles de sécurité des Denrées alimentaires applicables!
- > Nous protégeons les populations en travaillant correctement dans le respect du consommateur !

Et nous nous permettons également de vous poser la question sur le rôle et l'utilité des autres syndicats! (Les "collaborateurs" de la Direction)

- Qui représentent-ils ? Les salariés ou la Direction ?
 - O Chaque fois qu'ils écrivent et / ou donnent un tract c'est pour dénoncer ce que fait la CGT ou casser la grève des salariés ! (Ce n'est pas la CGT qu'ils combattent ! C'est les salariés !)
 - o Mais que font-ils donc "concrètement" pour défendre les intérêts des salariés ?

La CGT ne collabore pas avec la Direction! La CGT est un syndicat indépendant du Patronat, et ses seules motivations sont de défendre au mieux les intérêts individuels et collectifs des salariés dans leur vie au travail et dans leur vie personnelle (salaire, retraite...)

Et si malheureusement nous en arrivons là à LDC Bourgogne, c'est bien parce que la Direction refuse de négocier !

Parce que le Groupe LDC exploite de plus en plus ses salariés pour remonter toujours plus aux actionnaires en donnant de moins en mois aux salariés! (Un salarié a demandé au directeur si on allait toucher de l'intéressement cette année, il a répondu je ne sais pas... Mais nous sommes à la mi-septembre, l'année n'est pas terminée, mais la direction connait déjà la tendance! À moins qu'ils soient vraiment mauvais! Ce qui expliquerait peut-être pourquoi nous en sommes là!)

Donc, les salariés sont toujours insatisfaits des propositions faites par la Direction et vont continuer à se mobiliser avec la CGT, seul syndicat qui n'a pas signé les miettes accordées par la Direction.

La CGT consulte les salariés, sur le terrain, par les réseaux sociaux, et beaucoup se sont dits prêts à vouloir faire grève. (Même dans le groupe LDC la grogne monte)

Pour être efficaces, nous ne dirons pas "avant" qui fera grève. Les salariés seront informés et devront alors cesser le travail. (Et oui dans le privé il n'y a pas de préavis! Nous l'avons écrit dans un tract dispo sur le Blog avec l'article de loi – quand les syndicats collaborateurs du patronat désinforment les salariés c'est grave!)

Parlez-en entre-vous... Allez visiter le Blog CGT... Soyez prêts à agir lorsqu'on vous le dira. Perdre le moins d'argent possible => pour gagner le plus de revendications possibles!

Ensemble, unis et déterminés, nous ferons bouger les lignes !!!